



Projet Pédagogique 2025/2029

GRAINES DE MALICE



Le projet pédagogique propose une base commune, est éducatif et correspond aux objectifs fixés par le PEDT (Projet Educatif de Territoire), le maire et les élus.

Ce projet est élaboré dans le but d'assurer une cohérence de l'équipe d'animation dans ses actions, afin de respecter les objectifs fixés.

Il est aussi l'élément qui permet d'évaluer si les objectifs sont atteints.

L'équipe d'animation s'efforcera de rendre ces moments les plus agréables possibles, en proposant des activités en tout genre et ceci dans un contexte de loisirs ou de vacances.

SOMMAIRE

Fonctionnement	Page 3
Horaires	Page 3
Modalités	Page 4
Ambitions et Engagements éducatifs du PEDT	Page 5
Objectifs Pédagogiques	Page 6 / 7 / 8 / 9
<i>Objectif général 1 FAVORISER L'EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT</i>	
<i>Objectif général 2 RESPECTER LE RYTHME DE L'ENFANT ET PROMOUVOIR LE VIVRE ENSEMBLE</i>	
<i>Objectif général 3 CREER DU LIEN AVEC DIFFERENTS ACTEURS</i>	
<i>Objectif général 4 ECO-CITOYENNETE PARTAGEE</i>	
Moyens matériel et Humain	Page 10
Evaluation	Page 11

Fonctionnement

L'accueil de loisirs est au centre de la dynamique éducative de Bonchamp. L'enfant, participe à des moments privilégiés, faits d'échange, d'expérience.

Il s'épanouit dans un cadre organisé et orienté vers des objectifs, tout en développant son autonomie, sa curiosité et son apprentissage.

Graines de Malice accueille les enfants scolarisés à Bonchamp de la toute petite section (3 ans dans l'année civile) jusqu'au Cm2.

Située au cœur de la ville, la structure bénéficie d'un emplacement privilégié, à proximité des établissements scolaires, de la restauration, des commerces et des associations.

Cette structure de 600 M2, entièrement dédiée aux enfants, a des espaces conçus de manière à évoluer en groupe d'âge :

Papilios : Toute Petite Section/ Petite Section

Pap's : CP / CE1

Chenilles : Moyenne Section/ Grande Section

Butterflies : CM1 / CM2

L'accueil de loisirs fonctionne tout au long de l'année, du lundi au vendredi, sur les temps péri et extrascolaires, permettant une continuité éducative et un accompagnement adapté aux besoins des familles et de leurs enfants.

L'encadrement est assuré par du personnel « permanent » : une directrice titulaire du B.A.F.D., un adjoint à la direction titulaire du B.P.J.E.P.S et des animateurs titulaires du B.A.F.A. ou B.P.J.E.P.S. Ce sont au total 14 personnes au service Enfance.

Des animateurs BAFA ou stagiaires BAFA sont recrutés lors des vacances scolaires pour compléter l'équipe et répondre au taux d'encadrement.

L'accueil des enfants se fait en trois temps selon les souhaits des familles :

1 - Accueil périscolaire

2 - Temps méridien

3 - Accueil extrascolaire (vacances scolaires)

Les enfants ont la possibilité de manger au restaurant municipal ou bien de rentrer chez eux.

Les parents sont tenus d'inscrire préalablement leurs enfants et de respecter leurs engagements.

Horaires

Accueil périscolaire :	Matin de 7h à 8h30 / Soir de 16h30 à 19h15 Mercredi : de 7h à 8h30 et de 17h30 à 19h15
Temps méridien :	Lundi au vendredi 11h45 à 13h35 : École maternelle et primaire publique Lundi au vendredi 11h45 à 13h20 : École maternelle et primaire privée
Vacances scolaires :	7h à 8h30 et de 17h30 à 19h15 (accueil péri alsh) 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (temps d'animation)

Modalités

Portail Famille

L'inscription à l'accueil de loisirs est obligatoire et valable toute l'année scolaire. Les parents doivent prendre contact avec la secrétaire de l'accueil de loisirs afin de remplir les documents obligatoires. (Fiche sanitaire et de liaison / document administratif).

A la réception des documents, l'espace famille sera fonctionnel. Il offre plusieurs services en ligne pour permettre aux familles de réserver, suivre et organiser les différents temps des enfants.

Les activités

Mercredi- Petites et grandes Vacances

La participation aux activités doit faire l'objet d'une inscription en ligne. Des animations sont programmées par tranche d'âge. Les plaquettes d'animations sont visibles sur le site « Espace Citoyen Bonchamp ». Pour les vacances scolaires, environ 4 semaines avant le début et pour les mercredis planning par trimestre.

Inscriptions

Elles concernent les services extra-scolaire (les vacances scolaires, les mercredis), périscolaire (garderie matin et soir) et de restauration.

Elles s'effectuent sur « Espace Citoyens Bonchamp » dont l'accès est géré par un code qui sera transmis automatiquement à la famille par mail uniquement. Les familles ne disposant pas d'accès internet personnel pourront faire leurs démarches auprès des services.

Pour les mercredis et vacances scolaires, les inscriptions peuvent se faire à la semaine, à la journée ou à la demi-journée.

Tarifs

Le quotient est établi selon les critères et le mode de calcul arrêtés par la Caisse d'Allocations Familiales au 1^{er} janvier de chaque année.

A la demande des intéressés, une révision du quotient familial pourra également se faire au 1^{er} septembre.

En cas de non production des documents justifiant les ressources du redevable, il se fait application du tarif A de la grille.

Pendant les vacances scolaires et la journée du mercredi, au prix de la journée ou de la demi-journée s'ajoutera celui de l'accueil du matin, du soir et du repas.

Ambitions et Engagements éducatifs du PEDT

Dans le cadre de l'élaboration du PEDT, les acteurs éducatifs de la ville de Bonchamp se sont mobilisés lors de 4 comités de pilotage de janvier à avril 2024 autour de 5 enjeux éducatifs

1. La prise en compte de l'accueil de l'enfant et des jeunes dans leur globalité
2. La formation des professionnels éducatifs
3. L'accompagnement à la parentalité sur la commune
4. Développer une démarche écologique
5. La communication de la politique éducative

La prise en compte de l'accueil des enfants et des jeunes dans leurs globalité

- Adapter les activités aux rythmes de l'enfant et du jeune (temps libre et temps des vacances).
- Améliorer la communication et les échanges avec les familles.
- Valoriser le bien-être des enfants et des jeunes.

La formation des professionnels éducatifs

- Valoriser les missions éducatives.
- Valoriser le bien-être des enfants et des jeunes.
- Porter une attention particulière au bien-être des professionnels.

L'accompagnement de la parentalité sur la commune

- Créer du lien avec les familles.
- Accompagner les parents sur leurs fonctions parentales.

Développer une démarche écologique

- Sensibiliser les enfants à l'aide de pédagogie ludique.
- Sensibiliser et former les acteurs éducatifs.
- Sensibiliser les publics sur les conséquences des stockages de données.

La communication de la politique éducative

- Améliorer la communication et les échanges avec les familles.
- Développer et améliorer la communication entre les acteurs éducatifs.

Objectif général **1 FAVORISER L'EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT**

<i>Opérationnel</i>	<i>Moyens</i>
Impliquer l'enfant à la vie de l'accueil et à son fonctionnement	Créer des règles de vie dans le cadre de discussions avec les enfants
	Permettre à l'enfant de faire des choix dans ses activités et dans son organisation quotidienne
	Favoriser la mixité
	Nommer un animateur référent par groupe
	Créer un climat bienveillant où chacun se sent reconnu et écouté
	Impliquer les enfants dans la conception et la réalisation de projets pour l'accueil
	Aménager les espaces en associant les enfants à l'organisation, la décoration des lieux
Proposer des activités variées : sportives, culturelles, artistiques et ludiques	Proposer des activités adaptées aux tranches d'âges
	Aménager les espaces pour favoriser l'adaptation de tous
	Favoriser l'apprentissage, l'entraide, la découverte, l'échange à travers les animations
	Proposer des sorties pour chaque groupe lors des vacances scolaires
	S'amuser ou s'initier à travers différentes thématiques en individuel ou collectif
	Participation aux activités sur les principes du libre choix
Permettre à l'enfant de se sentir en sécurité	Répondre aux normes d'encadrement établies par la SDJES
	Prendre en compte les capacités de chacun Respecter un équilibre dans les activités collectives et individuelles
	Créer des temps d'échanges avec les enfants et avec les parents
	Être présent sur les temps de repas, de repos
	Promouvoir la formation pour l'équipe encadrante

Objectifs Pédagogiques

Objectif général 2 RESPECTER LE RYTHME DE L'ENFANT ET PROMOUVOIR LE VIVRE ENSEMBLE

<i>Opérationnel</i>	<i>Moyens</i>
Respecter les rythmes de <u>chacun</u> des enfants	Accompagner aussi, sur les "temps libre"
	Respecter le rythme de chacun et équilibrer les journées dans les animations
	Respecter le temps de repos chez le plus petits
	Aménager des coins "repères", "jeux d'imitation", "lecture" pour chaque groupe
	Être disponible et à l'écoute des enfants et des familles
Contribuer à l'autonomie de l'enfant	Associer l'enfant à la vie de l'accueil de loisirs
	Permettre à l'enfant de prendre des initiatives
	Proposer un programme riche et structuré
	Pas de consignes rigides dans la réalisation des activités : proposer sans imposer
	Associer l'enfant dans les préparations et le rangement des activités
	Proposer des activités communes pour créer l'entraide
	Valoriser l'enfant dans ses compétences
Prendre en compte les idées, la parole de l'enfant	Créer des règles de vie pour s'épanouir en collectivité
	Créer des moments de discussion spontanés pour recueillir la parole des enfants
	Les impliquer à leur manière et de façon équitable
	Les responsabiliser dans une journée type
	Favoriser le vivre ensemble par le jeu : échanges intergénérationnels

<i>Opérationnel</i>	<i>Moyens</i>
<p>Favoriser l'intégration, l'accès aux loisirs pour tous</p>	Favoriser la relation et la communication avec les parents, visite des lieux
	Permettre à tous les enfants de participer pleinement à la vie de l'accueil
	Mettre en place des recueils de données avec la famille
	Nommer un référent de groupe qui sera le lien
	Adapter les animations et les pratiques pédagogiques aux besoins spécifiques des enfants
	Mettre en place des temps de formation et d'échanges pour l'équipe
	Être à l'écoute de l'équipe et prendre en compte les compétences de chacun
	Communiquer avec l'ensemble des acteurs fondamentaux
	Valoriser les différences et mettre en avant la richesse que représente la diversité (culture, découvertes, talents)
<p>Favoriser les liens et être à l'écoute des familles « Parentalité »</p>	Favoriser le dialogue et construire une relation de confiance réciproque
	Permettre aux familles des échanges réguliers avec l'équipe
	Communiquer sur les réalisations des enfants via un réseau personnel
	Être disponible et valoriser le soutien à la parentalité
	Permettre aux parents d'intégrer une animation avec leur enfant
	Les impliquer dans la vie du centre : proximité, disponibilité, communication

Objectifs Pédagogiques

Objectif général 4

ECO CITOYENNETE PARTAGEE

<i>Opérationnel</i>	<i>Moyens</i>
Favoriser les échanges extérieurs et s'ouvrir vers différents public	Rencontres extérieures, intergénérationnelles ou inter-centres
	Permettre à l'enfant une ouverture extérieure dans le cadre d'un partenariat
	Maintenir un lien permanent avec les services de la collectivité et les associations
	Renforcer la communication et le partage d'expériences
Favoriser l'implication de chacun et chacune vers une démarche éco citoyen	Favoriser le dialogue avec et entre les enfants et les laisser s'exprimer
	Comprendre l'environnement et les enjeux écologiques
	Sensibiliser l'enfant au développement durable par le biais d'activités environnementales
	Favoriser l'implication individuelle et collective dans des actions respectueuses de l'environnement
	Adopter des comportements éco-responsables au quotidien
	Mettre en place un affichage sur le recyclage et les éco-gestes
	Favoriser les temps d'échange commun avec les équipes enseignantes afin de garantir une cohésion et une complémentarité dans les activités

Le site internet

<https://www.espace-citoyens.net/bonchamp/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>

Logiciel

Afin de coordonner l'ensemble des activités péri et extrascolaires, un logiciel unique est utilisé. Ainsi le dossier d'inscription est unique pour toute l'année et regroupe les données nécessaires à l'ensemble des services enfance / jeunesse / restauration. Il permet un accès aux familles, le coordinateur, responsable administratif et le comptable auront un accès partagé afin d'établir tous les documents nécessaires au fonctionnement (présences, dossier, fiche sanitaire, facturation...)

Moyens humains

- Coordinateur :

Son rôle consiste à coordonner les actions éducatives, tenir un budget, organiser les activités, être le lien entre l'équipe, les élus, les familles et les enfants.

- Administratif :

Une personne est désignée pour l'accueil. Son rôle est de centraliser les informations concernant les familles, les inscriptions, tenir le registre des présences et de fournir les informations en vue de la facturation.

Encadrement

L'équipe doit répondre au taux d'encadrement fixé par le SDJES, à savoir :

- Minimum 50% animateurs BAFA
- Maximum 20% animateurs sans qualification

Sur les temps périscolaires, le taux de 1 animateur pour 14 enfants de -6 ans et 1 animateur pour 18 enfants de +6 ans.

Sur les temps extrascolaires, le taux de 1 animateur pour 8 enfants de -6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de +6 ans.

Personnes ressources : Caisse d'Allocation Familiale, Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de la Mayenne, Enseignants, Mutuelle Sociale Agricole et Maison Départementale pour les Personnes Handicapées

Evaluation

L'essentiel est de partager une idée commune de l'animation qui associe :

- **Le respect** : des enfants, des familles, de l'équipe...
- **Le dynamisme** : pour être disponible et ouvert tout en étant force de proposition...
- **L'enthousiasme** : un esprit vacances que l'on communique à travers chacun de ses sourires...
- **Le professionnalisme** : pour assurer ses fonctions avec responsabilité, efficacité et discernement...

Avec l'enfant :

- Le discours et l'attitude des enfants entre eux
- Cohésion des groupes et notion de partage
- Son évolution physique et affective
- Son enthousiasme pour venir : s'il arrive à se détacher de l'adulte, s'il va vers les autres
- L'attitude de l'enfant dans la réalisation : s'il y prend du plaisir, s'il s'investit

Avec les parents :

→ Les échanges à l'accueil permettent de savoir s'ils sont satisfaits :

- par rapport à l'encadrement
- par rapport aux animations
- par rapport à l'intégration de l'enfant

Ce contact est très important pour les enfants

Accueil individualisé : Faire de ce moment un temps convivial afin de créer un dialogue et de répondre aux attentes

→ Par ailleurs, l'équipe d'animation a la possibilité de faire une exposition des réalisations des enfants, un journal ou peut-être une journée surprise en fin de centre.

Ceci permet aux parents de se rendre compte de ce qui a été vécu pendant les animations.

Avec les animateurs :

→ Le bilan de la semaine se déroule le jeudi soir pendant les vacances et régulièrement pendant la période scolaire.

Chaque animateur évaluera les difficultés rencontrées :

- avec les enfants
- d'ordre matériel
- d'ordre relationnel

→ Bilan individuel : si l'animateur ressent le besoin d'avoir un retour de son activité par l'équipe de direction, il peut en faire la demande. Par ailleurs, la direction se permettra de faire une mise au point si cela s'avère nécessaire.